

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

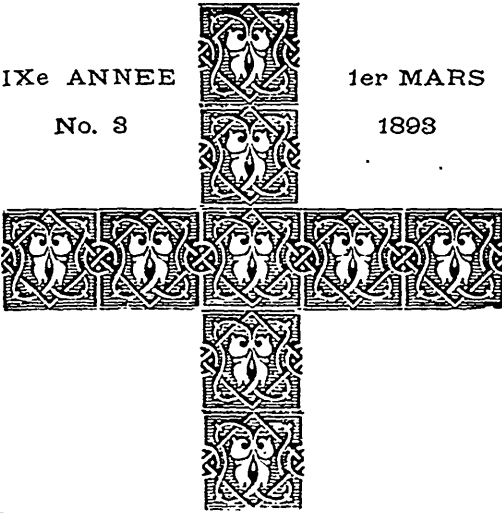
10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

IXe ANNEE

1er MARS

No. 3

1893



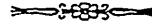
REVUE

DU

TIERS-ORDRE

ET DE LA

TERRE SAINTE



BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LES

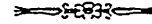
FRANCIŒCHINS

DE

L'OBSERVANCE

DE

MONTREAL



AVEC L'APPROBATION DU

MINISTRE GENERAL

DE TOUT L'ORDRE DE

ST - FRANÇOIS

ET DE

L'AUTORITE DIOCESAINE.



Envoyez \$1.00

PRIX DE

ABONNEMENT ANNUEL

Au Gerant



Rue S. Paul

279

M. M. C. CALARNEAU

Montreal.



SOMMAIRE.



Je suis l'Immaculée Conception, p. 99. — S. François d'Assise, p. 107. — Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 111. — Un Tertiaire du XIX^{me} siècle, p. 114. — Correspondance de Rome, p. 118. — Lettres de France, p. 121. — Pèlerinage annuel au Jourdain, p. 126. — Etude sur le Tiers-Ordre de S. François, p. 131. Pèlerinage à Rome et à Jérusalem, p. 134. — Diplôme du Tiers-Ordre, p. 136. — Faveurs obtenues par l'intercession de notre bon frère Didace, p. 138. — Faveurs obtenues par la puissante intercession de S. Antoine de Padoue, p. 139. — Petite correspondance, p. 140. — Nécrologie, p. 141.



Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences Plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du *chemin de la croix*.
2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles.
3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.
4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)
5. Absolution générale le 19 Mars. On peut la recevoir dès la veille (au confessionnal) ou le samedi 25, ou le dimanche 26.
6. Jeudi Saint, indulgence plénière des Stations de Rome.

Indulgences Partielles.

1. Chacun des jours du Carême, *10 ans et 10 quarantaines* des stations de Rome.
2. Le 4^{me} dimanche du Carême, *15 ans et 15 quarantaines*.
3. Dimanche des Rameaux, *25 ans et 25 quarantaines*.
4. Vendredi et Samedi Saint, *30 ans et 30 quarantaines* des Stations de Rome.
3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

Imprimatur :

† EDOUARD CHS., Archevêque de Montréal.

IXe ANNEE

1893



1er MARS

No. 3



JE + SUIS + L'IMMACULÉE + CONCEPTION

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION.

XXVII

Vers trois heures, Melle Geneviève sortit pour rejoindre M. l'abbé Bourbonne, ayant besoin de s'entretenir encore, et de son frère, et de la Grotte de Lourdes, où sa pensée était toujours. . . . Dans le salon, elle n'osait aborder ce sujet devant la tristesse de sa mère.

Au bas de l'escalier, qui donne sur l'allée de tilleuls, elle aperçut une femme, étrangère à Digoine, qui arrivait le long de l'avenue. Geneviève s'avança vers elle pour s'informer de ce qu'elle voulait.

La femme était envoyée par le chemin de fer. Elle tendit un pli télégraphique.

Le sang de Geneviève afflue à son cœur et il se fait en elle comme un bouillonnement tumultueux. Elle prend la dépêche. Le télégramme venait de Lourdes, et portait cette adresse : A MADAME DE MUSY.

Elle se dirige vers le château et, rencontrant l'abbé Bourbonne : — C'est peut-être la guérison de mon frère ! dit-elle toute tremblante. . . . C'est la dépêche que ma mère annonçait depuis deux jours ! je cours la lui porter.

L'abbé Bourbonne regarde l'adresse, lève les yeux au ciel et s'éloigne comme pour réfléchir et recueillir ses forces.

Melle Geneviève franchit le perron ; elle peut à peine marcher. Une réaction de son espérance, une grande crainte l'a saisie tout à coup. Elle redoute que ce ne soit quelque mauvaise nouvelle. " Les dépêches à Digoine n'ont jusqu'ici annoncé que des morts ! " songe-t-elle en elle-même. Et son pas se ralentit. Elle est violemment tentée de briser le cachet, mais elle n'ose par respect pour sa mère : " Si c'était le Miracle ! nulle autre qu'elle ne doit l'apprendre la première. . . . Cette chère mère ! elle l'a bien mérité ! . . . Mais pourra-t-elle soutenir une telle émotion ? . . . " Les sentiments les plus opposés se heurtent dans son âme. Elle ouvre la porte du vestibule, puis celle du salon. Elle s'efforce de maîtriser sa voix et de la rendre calme !

— Ma mère, dit-elle, on vous demande.

A cette heure de la journée, les pauvres, quand ils n'avaient pu arriver le matin, se présentaient parfois chez " la Bonne Dame." Comme le Curé de Lourdes, elle avait " une clientèle." Madame de Musy crut que c'était quelqu'un de ces visiteurs habituels.

Me voici à l'instant, répondit-elle, ne voulant pas interrompre la causerie de l'un de ses hôtes.

Elle tarda donc quelques minutes à sortir.

Dans le vestibule, Geneviève, fiévreuse, attendait. Craignant de voir sa mère défaillir sous le coup de la brusque impression qu'allait causer le seul aspect de la dépêche, elle dissimula dans la manche de son vêtement le papier bleu de l'administration télégraphique.

La porte du salon s'ouvre enfin. Madame de Musy est surprise de trouver sa fille seule dans le vestibule. . . .

— Qui donc me demande ? Je n'aperçois personne.

— C'est une femme. . . . Elle est à la cuisine.

Et, cela disant, Geneviève avance un fauteuil.

— Asseyez-vous là un moment. . . .

— M'asseoir ? . . . répond Madame de Musy étonnée, et ne comprenant rien au je ne sais quoi d'étrange qu'il y a dans la physionomie et dans l'accent de sa fille.

— Je vous en prie, maman, asseyez-vous ! reprend celle-ci avec une insistance suppliante.

— Mais qu'est-ce donc ? qu'est-ce donc ? répète alors Madame de Musy, en cédant à la pression qui lui est faite et s'asseyant.

— Voici une dépêche pour vous. Elle est de Lourdes.

La mère la saisit, mais sans rompre le cachet. Elle la tien serrée dans ses mains convulsives. Haletante et pouvant à peine parler, elle prononce cependant ces mots :

— C'est la guérison de Victor ! O mon Dieu ! quelle grâce ! il est guéri ! il est guéri !

— Ma mère ! ma mère, je vous en conjure : ouvrez la dépêche ! s'écrie Geneviève épouvantée.

— Les doigts agités ont peine à briser l'enveloppe.

Elle regarde, elle lit : et, par un phénomène extraordinaire, sa parole devient ferme :

“ De Lourdes, 15 août. — Vive Marie ! M. de Musy est guéri à huit heures, matin. — Antoine. ”!

Elle se lève, elle rentre au salon, tenant toujours le télégramme dans sa main droite, tournée vers le ciel. La majesté de son visage est incomparable, son regard est transfiguré. Les cordes les plus sublimes de la nature humaine, l'adoration, la gratitude, l'amour maternel, vibrent dans l'éclat de sa voix :

— Victor est guéri ! c'est la délivrance de mon fils ! c'est le triomphe de la Mère de Dieu !!!

Le père, muet de bonheur, fait un geste pour bénir le Tout-Puissant et des larmes silencieuses coulent sur les joues du vieillard. Des exclamations de félicité délirante traduisent les impressions d'Humbert. Les deux prêtres sont bouleversés. Accourant du dehors, la jeune Marie, qui avait si souventes fois soigné, distrait et égayé son oncle, tressaille et bondit de contentement, comme jadis David devant l'arche sainte. . . . L'abbé Bourbonne est entré aussi, et toutes ces âmes ne sont qu'une seule âme.

Madame de Musy est demeurée debout. . . . Mais voici que ses traits s'affaissent. Elle devient d'une pâleur extrême, toute blanche comme le linceul.

— Ma mère ! qu'avez-vous ?

— Oh ! ce n'est rien. C'est la joie, dit-elle en souriant. C'est mon cœur qui bat de bonheur ! . . . Oh ! comme il bat vite . . . Quelle grâce ! Vingt ans de maladie, toute une vie d'infirmité, tous ces maux incurables, disparus sur un mot de Notre-Dame de Lourdes ! Remercions Dieu ! remerçons la sainte Vierge ! A genoux ! . . .

M. Humbert entonna le *Magnificat*.

Madame de Musy voulut faire part, elle-même, de la nouvelle à tous ses serviteurs . . . Elle embrassa la vieille Claudine, les femmes de chambre, les plus humbles servantes. Puis elle sortit, elle alla chez le jardinier : “ Mon fils est guéri ! ”

Sa joie surabondait ; elle, avait besoin de la crier, de la faire déborder, de la répandre.

Le soir, la chapelle de Digoine ne put contenir l'affluence qui commençait à remplir le château. Tout le pays connaissait déjà le bienfait de Dieu. L'abbé Bourbonne prêta la grande voix de l'Eglise à la gratitude universelle : *Te Deum laudamus ! Te Dominum confitemur !*

En sortant de la chapelle, Madame de Musy fut prise de nouveau par cette pâleur subite qu'elle avait eue quelques heures auparavant au salon. Et comme alors elle répondit encore :

— Ce n'est rien ! . . . C'est la joie . . . C'est mon cœur qui bat de bonheur . . . Ce n'est rien ! . . .

Ce n'est rien ! Ah ! pauvre mère, la joie est quelque chose. Et elle peut, hélas ! comme la douleur, briser notre fragile nature. Et le cœur qui bat trop vite peut finir par se rompre sous le poids soudain de la félicité !

Madame de Musy venait de ressentir la première atteinte de la maladie qui devait, non point d'une façon immédiate, mais à la suite d'un certain temps, lui ouvrir les portes du ciel.

Le médecin, M. le docteur Bidault, fut mandé.

— Hélas ! dit-il, elle ne pourra plus désormais quitter le lit ou le fauteuil ! . . .

— Le jour de l'Assomption m'eut trouvé préparé, répéta plusieurs fois Madame de Musy. J'attendais la dépêche. Mais le lendemain je ne l'espérais plus.

Elle ne permit point que l'on instruisit son fils Victor du contre-coup qu'elle avait reçu de sa guérison :

— Je veux, dit-elle, que rien ne trouble, aux pieds de Notre-Dame de Lourdes ni son bonheur, ni son action de grâces !

XXVIII

M. l'abbé de Musy et son fidèle Achate quittèrent la cité bénie, le jeudi 21 août, après avoir fait leurs adieux au curé Peyramale, à M. Pellegrin, à l'abbé Sire, à petit Pierre, aux amis qu'ils avaient en quelque sorte reçus des mains mêmes de Notre-Dame de Lourdes.

Quel que fût son profond désir de revoir Digoine et ses chers habitants, ce ne fut point sans de larmes abondantes que le paralytique guéri s'arracha à sa dernière prière, devant les Roches de Massabielle.

Il avait, ainsi qu'il se l'était promis, choisi pour la chapelle de sa famille, la magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, qui la première avait frappé son regard, au moment de son douloureux débarquement dans la maison de la rue de la Grotte :

— Que Notre-Dame de Lourdes, dit-il, soit désormais la patronne de notre foyer !

Les deux pèlerins partirent vers six heures du matin et voyagèrent toute la journée sans interruption jusqu'à Cette, où ils couchèrent.

Nous ne raconterons ni la stupeur des employés du chemin de fer ou des gens d'hôtel, reconnaissant dans ce prêtre à l'allure vive et forte, le malheureux et inerte infirme qu'ils avaient si péniblement transporté à bras, deux semaines auparavant ; — ni l'émotion de l'assistance chrétienne dans l'Eglise Saint Joseph de Cette, lorsque, pendant qu'il célébrait la messe avant de reprendre le train, le bruit se répandit parmi les fidèles que c'était là l'homme miraculeusement guéri par la sainte Vierge ; — ni la peine qu'il eut à s'échapper de cette ville et à se dérober à une ovation. Comme lui-même, nous refusons de nous attarder aux incidents de la route ; comme lui, nous sommes pressés de courir à toute vapeur : nous avons hâte de retourner à Digoine.

XXIX

Le vendredi, M. Humbert de Musy, quoique plus souffrant encore que de coutume et se mouvant avec difficulté, quitta Digoine dans la soirée, et se trouva à la gare de Chagny bien avant l'heure du train.

Il lui semblait qu'il allait s'éveiller d'un rêve extraordinaire.

Malgré les lettres de Lourdes, malgré toute évidence morale, il se sentait, en dépit de lui-même, envahir par cette incrédulité à laquelle ne put échapper l'apôtre Thomas se refusant à tout témoignage.

— Le voir marcher ! le voir marcher ! oh ! non, c'est impossible ! Sans doute, en m'apercevant, il va ramasser toutes ses forces Ah ! si, à l'écart et sans qu'il me sût là, il m'était permis de suivre de l'œil ses mouvements naturels !

Et, dans ce but, il résolut de rester dans le bureau du chef de station et d'assister ainsi, perdu dans l'ombre d'une encoignure, à la descente des voyageurs. Le roulement lointain des roues d'acier sur les rails de fer se fit entendre ; la cloche sonna ; les employés se précipitèrent ; et, à travers les ténèbres de la nuit, apparurent les reflets flamboyants de la locomotive qui s'arrêta, docile, en face de la gare vivement éclairée.

La résolution de M. Humbert ne peut tenir contre l'anxieuse impatience dont il est dévoré, et d'un pas, à la fois rapide à cause de son empressement et pénible à cause de ses douleurs, il s'avance sur le quai du débarcadère. Mais déjà, de l'autre extrémité du train, le regard perçant de son frère l'a reconnu. Descendant avec agilité de son wagon, l'abbé de Musy est accouru et le presse dans ses bras.

— Humbert !

— Victor !

Etreinte pleine de larmes.

— Quel bonheur ! Oh ! quel bonheur de te voir guéri !

— Oh ! mon pauvre Humbert, que je voudrais que ce fût toi !

— Non ! non ! oh ! certes, non ! Et comme Dieu, cher frère, a mieux choisi ! Ta vie est mille fois plus précieuse que la mienne ! Que de bien tu vas faire !

Pendant que l'on transportait les malles, les deux frères s'assirent sur un banc, hors des salles d'attente.

— Et notre père ? et notre mère ? et ma sœur ? et tes enfants ? Je vais donc vous revoir tous ! Il va falloir presser les chevaux.

— Mais, mon cher Victor, nous ne pourrions être à Digoine avant une heure du matin, reprit Humbert !

— Eh ! bien, qu'importe ?

— C'est que notre mère est un peu souffrante.

L'abbé de Musy eut un tressaillement,

— Rassure-toi, se hâta d'ajouter Humbert, il ne s'agit que d'un léger malaise. La nouvelle de ta guérison et de ton retour l'a agitée, et elle a mal dormi hier. Il lui faut une nuit bien tranquille, que notre arrivée troublerait. Nous allons coucher ici, à l'hôtel, et partir demain dès le point du jour.

Devant les paroles d'Humbert, l'abbé de Musy n'eut aucune inquiétude.

XXX

Au moment où, le samedi matin, ils traversaient Couches-les-mines, M. le docteur Ridault, qui habitait cette petite ville et qui attendait les voyageurs au passage, vint féliciter son ancien malade et demanda à monter dans la voiture, pour prendre part, disait-il, au bonheur de la famille. . . . Le lecteur devine que le vieux médecin craignait pour Madame de Musy le second coup de joie foudroyante qu'allait recevoir son cœur, et qu'il tenait à être prêt pour toute éventualité.

La calèche suivait, au galop des chevaux le chemin de Digoine. On connaissait cette calèche dans le pays et on savait qu'elle ramenait le paralytique guéri, celui qu'on appelait " le bon M. Victor " ; tous ceux qui le rencontraient, tous ceux qui, travaillant aux champs ou aux vignes sur le bord de la route, apercevaient la physionomie radieuse du prêtre, levaient les bras au ciel, poussaient des exclamations, faisaient entendre des vivats. L'abbé de Musy les saluait de la main, de la vue, du sourire :

Où, mes amis, c'est bien moi ! et je suis tout-à-fait guéri !

Mais on ne s'arrêtait jamais. Outre que chacun comprenait la hâte des voyageurs, M. Humbert avait donné ordre de ne faire aucune halte, quoiqu'il advint, de peur que l'on ne prononçât quelque mot imprudent sur l'état de Madame de Musy. Il voulait que son frère goûtât dans toute sa douce saveur l'allégresse universelle

Les fermiers, les domestiques du dehors, tout le vaste personnel des exploitations agricoles, s'étaient portés au-devant de la voiture. Un grand nombre d'entre eux, mal informés de l'heure de l'arrivée, étaient restés toute la nuit à attendre. Plusieurs s'agenouillèrent au bord de la route quand la calèche passa : et l'abbé de Musy, répondant à leur désir, les bénit avec simplicité.

Tout-à-coup les lignes austères du château de Digoine se profilèrent à l'horizon, les sombres murailles, la haute tour, les chênes

séculaires. L'abbé de Musy fondit en larmes et avec lui le compagnon fidèle de son pèlerinage :

— Voilà Digoine !

Ils étaient de retour après leur miraculeuse odyssée !

Un long silence se fit Sur un signe de M. Humbert, le cocher avait ralenti le pas des chevaux. A mesure que l'on s'approchait tout devenait plus distinct.

— Qu'est-ce donc ? demanda vivement l'abbé de Musy, les volets de la chambre de notre mère sont fermés

Humbert lui prit la main :

— Cher Victor, notre mère est souffrante comme je te l'ai dit, mais un peu plus que je ne te l'ai dit. Elle garde le lit, et les volets sont fermés pour empêcher qu'elle n'entende les bruits extérieurs.

Et il fit connaître à son frère toute la vérité

La guérison du fils avait produit le mal de la mère !

Au sein de l'angoisse, la mère avait été frappée par la joie comme par une épée. Et voici que dans toutes les exubérances de la plus pure félicité, le fils était atteint par le glaive de la douleur ! O mystères de la Providence !

XXXI

Arrivé à la grille du parc, l'abbé de Musy donna l'ordre d'arrêter et descendit de voiture : il voulut parcourir à pied et le front découvert l'ombreuse avenue que ses ancêtres avaient plantée et par laquelle il allait rentrer, à la suite d'événements si extraordinaires, dans ce temple domestique et béni que l'on nomme la Maison paternelle.

Mais déjà on avait aperçu celui que tous attendaient.

— Courez ! courez ! lui ! avait dit la Mère.

Et à peine avait-il fait quelques pas, que son vieux père, sa sœur, sa mère, son neveu, étaient dans ses bras.

Vous vous souvenez, lecteur, de cette scène touchante, esquissée par Notre-Seigneur dans la divine parabole de l'Enfant prodigue. Le père, qui allait souvent sans doute sur le chemin où l'ingrat avait disparu, a de loin reconnu son fils dans le misérable en haillons qui s'avance le front courbé. Et il accourt, et il l'étreint sur son cœur ; et inclinant sa tête blanchie sur l'épaule du jeune homme, il baise en versant des pleurs son enfant reconquis.

Tel, mais avec un sentiment auquel ne se mêlait aucune amertume, tel le vieux comte de Musy pressa Victor sur sa poitrine, s'écriant, lui aussi, au milieu de ses larmes : Mon fils était perdu et le voilà retrouvé ! Mon fils était mort et il est ressuscité !

Mais il n'était pas besoin d'aller quérir la robe de fête ! La Vierge Marie elle-même avait pris soin de le revêtir de la robe sans pareille : la robe de santé et de force, la belle robe de la Vie. Les pieds jadis infirmes étaient agiles ; les yeux, jadis sans lumière, rayonnaient. Au lieu d'être parti dans le péché et de rentrer dans l'humiliation comme le Prodiges, Victor était parti dans la souffrance héroïquement supportée, dans l'humble patience et dans la supplication, et il rentrait dans la gloire.

Le père s'appuie sur le bras de son fils. Ce groupe est devenu un cortège. Frémissant d'une émotion indicible, le triomphateur a franchi le seuil du château paternel. Sur son passage la haie des serviteurs accourus le regarde marcher : toutes les âmes en quelque sorte se penchent vers lui. Mais nul n'ose ni s'approcher, ni parler, ni baiser le pan de ses vêtements Un religieux respect contient tous les élans ; le paralytique guéri s'avance vers la chambre de sa Mère.

(A suivre.)

H. LASSERRÉ.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XXVI

II. FONDE DEUX AUTRES ORDRES.

“ Or, le Seigneur donnait, à propos, à François et à ses frères l'inspiration et les paroles qui pénètrent les cœurs. Jeunes gens et vieillards quittaient père et mère et tout ce qu'ils possédaient, pour les suivre et prendre l'habit de l'Ordre. Alors, en vérité, on

voyait à l'œuvre ce glaive de la parole qui divise ; laissant leurs parents dans le sentier du péché, les fils accouraient à l'Ordre et venaient recevoir humblement et dévotement, des mains du Bienheureux, l'habit de la pénitence.

“ Les hommes n'étaient pas seuls à quitter le siècle ; des vierges et des veuves, remuées par les paroles des frères et suivant leurs conseils, s'enfermaient comme pénitentes dans des monastères qui se fondaient partout pour elles ; l'un des frères (1) était visiteur et directeur de ces monastères. Enfin sans quitter leurs maisons, des époux qui entendaient continuer à vivre sous la loi du mariage, embrassaient aussi, à la voix des frères, une vie d'austère pénitence, suivant les prescriptions données par François, qui leur imposa le nom de *Frères de la Pénitence*. Cet Ordre nouveau qui comprenait les célibataires et les gens mariés, les hommes et les femmes, les clercs et les laïques, plut tellement à Dieu que plusieurs de ses membres furent gratifiés du don des miracles.” (3 Comp., c. 14 ; S. Bon., c. 4, n. 5.)

On sait que les premiers qui embrassèrent le Tiers-Ordre furent le B. Luchésio et la Bse Bona Donna son épouse.

“ Parmi les vierges qui se consacrèrent à un célibat perpétuel, il faut distinguer Claire, la bien-aimée de Dieu, la première arrivée dans cette Sainte Compagnie. Comme une fleur printanière, elle répandit autour d'elle un parfum délicieux ; comme une étoile radieuse, elle éclaira le monde de sa lumière. Maintenant elle est glorifiée dans le Ciel, et l'Eglise lui rend sur la terre les honneurs qui lui sont dûs ; car elle fut, en Jésus-Christ, la fille de François le petit pauvre, et la mère des “ Pauvres Dames.” (S. Bon., c. 4, n. 6.)

“ C'est ainsi que François, adorateur fervent de la Trinité, renouvelait l'Eglise de Dieu par ses trois ordres : figurés précédemment par les trois églises qu'il avait réparées. Chacun de ces trois ordres fut confirmé en son temps par le Souverain Pontife.” (3 Comp., c. 14.)

(1) Le Frère Philippe eut cet emploi : “ *Frater Philippus qui erat zelator dominarum inferiorum.* ” Chronique du Frère Jordan, n. 13, année 1219.

LE FRÈRE MORICO ET LE FRÈRE PACIFIQUE.

“ En ce temps, un religieux de l'ordre des Porte-Croix, nommé Morico, était dans un hôpital près d'Assise, où il souffrait d'une langueur si grave et si persévérante que les médecins l'avaient condamné. Il envoya donc auprès de l'homme de Dieu, le prier avec instance d'intercéder pour lui auprès du Seigneur. Plein de bénignité, le Bienheureux Père y consentit, et, après avoir prié, il prit de la mie de pain, la trempa dans l'huile de la lampe allumée devant l'autel de la Sainte Vierge, et l'envoya, comme un électuaire, au malade, par l'un des frères, disant : “ Portez cette médecine à notre frère Morico, car la puissance de Jésus-Christ non seulement lui rendra une pleine santé, mais encore en fera un athlète vigoureux et constant qui se joindra à notre milice.”

“ Le malade n'eut pas plus tôt pris ce remède, qui était l'œuvre de l'Esprit-Saint, qu'il se leva guéri. Dieu le remplit d'une telle vigueur d'esprit et de corps que, entré peu à près dans l'Ordre du Saint homme, il se couvrit d'une seule tunique misérable, sous laquelle il porta longtemps une cuirasse adhérente à sa chair. Pour nourriture, il se contentait d'herbes, de légumes et de fruits crus. Et, bien que, pendant plusieurs lustres, il ne mangeât pas de pain ni ne bût de vin, il resta néanmoins bien portant et vigoureux.

“ Les mérites des petits pauvres de Jésus-Christ allaient croissant, et leur bonne renommée s'étendait partout : aussi, de toutes parts, venait-on pour jouir de la présence du Père saint.

“ Parmi les visiteurs se rencontra un certain homme de la Marche d'Ancône, lequel s'était oublié, et ignorait Dieu au point de se donner tout entier à la vanité. On l'appelait le *Roi des vers* parce qu'il était le prince des chanteurs mondains et l'inventeur ingénieux de chansons folâtres. Bref, la gloire du monde avait élevé notre homme jusqu'à le faire couronner très pompeusement par l'empereur.

“ Lors donc que cet homme marchait ainsi dans les ténèbres et traînait l'iniquité dans les liens de la vanité, la miséricorde divine pensa miséricordieusement à rappeler, pour ne pas le laisser périr, ce malheureux égaré. Elle lui inspira la résolution

d'aller trouver celui qui méprisait toutes les biens de ce monde. Providentiellement le B. François et le poète se rencontrèrent à un certain monastère de Dames recluses (de Clarisses), aux environs de San Sévérino. Le B. Père, avec ses compagnons, était venu vers ses filles ; le Roi des vers, avec une troupe de ses semblables, était venu vers une de ses proches parentes.

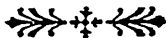
“ Or, la main de Dieu s'étant posée sur lui, il vit, de ses yeux, le prédicateur de la croix, S. François, marqué de deux épées très brillantes, qui se croisaient sur sa poitrine en forme de croix. L'une de ces épées s'étendait de la tête aux pieds du Saint et l'autre rejoignait ses mains étendues. Le *Roi des vers* ne connaissait pas la personne du Bienheureux qu'il n'avait jamais rencontré. Mais à la vue d'un tel prodige, il le connut aussitôt. Rempli en même temps de stupeur, il passa à de meilleures pensées. Pour le Bienheureux Père, après avoir prêché à tous les assistants en général, il dirigea comme un glaive la parole de Dieu vers le poète ; le prenant à part, il l'avertit doucement de la vanité du siècle, du mépris du monde ; enfin il lui enfonça dans le cœur la menace des jugements de Dieu. Aussitôt le Roi des vers s'écria : “ Pourquoi tant de paroles ? Venons-en au fait ! Arrachez-moi aux hommes et rendez-moi au grand Empereur ! ”

“ Le lendemain le Saint lui donna l'habit religieux et le nomma frère Pacifique, comme revenu à la paix de Jésus-Christ.

“ La conversion de cet homme fit l'édification d'un nombre d'autant plus grand que la troupe de ses semblables en vanités était plus étendue. Jouissant de la société du Bienheureux Père, le frère Pacifique commença à ressentir des douceurs qu'il ignorait jusqu'alors. Il s'avança donc dans la pratique de toutes les vertus et il devint le premier Ministre provincial que l'Ordre eût en France, où il fut envoyé. Peu après sa conversion et avant d'entreprendre cette mission, il eut le bonheur de voir une seconde fois ce qui était caché aux autres : il contempla, sur le front du Bienheureux François, le signe sacré du *thau* (T) brillant de mille couleurs et donnant à son visage un éclat plein de charmes. (S. Bonav., ch. 4, n. 8 et 9 ; 2 Cél., 1 p., ch. 49.)

(A suivre.)

FR. MARIE.





CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST



VOILA LA VIE ETERNELLE



XVII

— Aujourd'hui, mon enfant, tu voudras bien écrire notre entretien, ainsi, tu le comprendras mieux et tu ne l'oublieras pas.

— Volontiers, Père ; mais, n'ayant pas prévu votre désir, je ne me suis point procuré ce qu'il faut pour cela. Vous aurez, n'est-ce pas, l'obligeance de me fournir plume, encre, papier ?

— Je ne suis pas mieux monté que toi ; mais ne pourrais-tu pas t'en passer ?

— L'encre et la plume pourraient être remplacés par un crayon ; toutefois ce crayon me fait défaut aussi bien que le papier. . . .

— Si tu t'en passais ?

— Ceci n'est pas difficile ; seulement je ne pourrai pas non plus écrire.

— Tu crois ?

— Si je le crois ? Ne le pensez-vous pas aussi, mon Père ? Mieux que moi vous savez bien qu'on ne fait rien avec rien !

— Est-ce bien sûr ?

— Personne n'en doute. . . .

— Personne, excepté moi, toi, et bien d'autres.

— Vous plaisantez, sans doute !

— Je ne plaisante pas.

— Vos paroles sont une énigme pour moi, ayez la bonté, mon Père, de parler plus clairement.

— Pauvre enfant ! n'y a-t-il que nous, êtres créés et finis, qui agissons ? L'être infini, Dieu, le fabriquant de l'univers, n'existe-t-il plus pour toi ?

— Oh ! pardon, mon Père, je n'oublie pas l'existence de Dieu ; et je sais que Dieu est bien au-dessus de nous ; qu'il est plus puissant que nous : notre dernière causerie a roulé sur ce sujet.

— Bon ; la présente a encore pour but de te faire envisager la divine puissance sous un nouvel aspect, auquel nous sommes arrivés. En te demandant d'écrire sans plume, ni encre, ni papier, je voulais te faire remarquer l'impuissance de l'être créé et fini ; et en même temps la puissance de Dieu qui, dans la création, produit des êtres sans se servir de rien. Remarque bien cette différence entre Dieu et nous :

Nous pouvons, nous, quand les moyens ne manquent pas, agir, par ces moyens, sur une substance déjà existante, pour la modifier, lui donner une nouvelle manière d'être, mais c'est tout. Notre pouvoir ne va pas plus loin. Il est donc bien petit, puisque nous ne pouvons agir que sur une substance déjà existante et par des moyens qui nous sont fournis. Avec Dieu, c'est tout différent.

Dieu n'a besoin d'aucun instrument ou moyen pour accomplir ses œuvres. Quand il eut créé cette masse confuse, d'où devaient sortir le ciel et la terre, il n'eut besoin, pour la façonner et en faire jaillir les eaux, la terre, les astres, les plantes, les animaux, il n'eut besoin que de le vouloir. Aussitôt que l'idée de la chose à faire se présentait devant lui, il disait, en lui même : soit ! et c'était fait.

— Voilà qui est admirable ! je suis loin d'en pouvoir faire autant. Il ne me suffirait pas de dire : soit ! pour que notre entretien fût écrit, quand même j'aurais à ma disposition l'encre, le papier, la plume nécessaires. C'est bien heureux que nous ne puissions pas agir si facilement ; sans quoi les voleurs et nos ennemis nous nuiraient à volonté. J'aurais toujours peur de rencontrer quelqu'un qui m'en voulût ; ses souhaits seraient aussitôt réalisés ! Cela trouble l'esprit, rien que d'y penser !

— C'est vrai, et si nous nous rappelions que toujours nous sommes en face de Celui qui peut d'un " Soit ! " nous punir quand nous l'offensons, crois-tu que le péché serait commis aussi facilement ?

— Non ; et je vous avoue que cette pensée me fait peur.

— La crainte de Dieu est bonne ; elle rend sages ceux que l'amour de Dieu ne détourne pas du péché. Elle est le commencement de la sagesse.

— Je tâcherai de ne pas l'oublier et d'être bien sage, puisque Dieu est si puissant.

— La puissance divine ne se borne pas à pouvoir agir, par la simple volonté, et sans instrument, sur une substance déjà existante ; elle va plus loin, puisqu'elle peut produire à volonté les substances elles-mêmes. Car, non seulement Dieu tira de la masse cathotique le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment, en disant Soit ! mais encore, par sa simple volonté toute puissante, il *créa*, ou fit *de rien*, cette masse elle-même.

— Père, j'entends vos paroles, mais j'avoue ne pas comprendre et ne pouvoir pas m'imaginer la création.

— Ce n'est pas étonnant. On peut se représenter ce qui existe, la créature ; mais le *rien*, le *néant*, c'est impossible, puisque ce n'est rien. Donc, vouloir te figurer l'état de la créature avant son existence, c'est vouloir l'impossible, puisque c'est vouloir te représenter le rien. Et si tu ne peux te figurer le rien, tu ne peux te figurer le passage du rien à l'être, tu ne peux te représenter la création. Néanmoins, tu peux en avoir une idée.

— Comment cela ?

— Eh ! tout simplement, en sachant que Dieu, pour créer toutes choses, n'a pas eu besoin, d'une matière préexistante. Toutes ces substances il les a faites de rien. Il avait en lui-même de quoi leur donner l'existence. C'est là qu'apparaît surtout sa puissance auprès de laquelle la nôtre est nulle. Les plus grandes merveilles humaines ou angéliques s'opèrent toujours sur des substances existantes ; Dieu seul peut faire, de rien, ces substances.


— Voilà qui me surpasse !

— Voilà qui nous surpasse tous. Voilà qui doit nous faire dire, du fond du cœur : je ne suis rien auprès de Dieu. Arrivés au ciel, nous aurons, il est vrai, une puissance dont, maintenant, nous ne pouvons nous faire idée, tellement elle sera merveilleuse ; mais, jamais le pouvoir de faire des substances, de créer, ne nous sera accordé. Ce pouvoir est à Dieu seul. A lui donc, tout honneur et toute gloire !

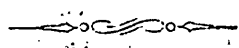
(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Ofs.*

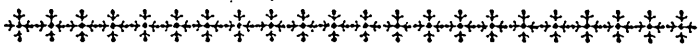




UN TERTIAIRE DU XIX^{ME} SIÈCLE



JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.



Sa charité ne se manifestait pas seulement par des envois d'argent, elle était surtout admirable près des pauvres familles secourues par la Conférence et qu'il avait mission de visiter. M. Bourdeau d'Antony, le sympathique professeur de dessin dont tout le monde à Limoges a admiré les beaux travaux, était son confrère à la Conférence ; il fit avec lui les visites pendant longtemps. Il nous disait qu'il était touchant de douceur et de charité, mais qu'il évitait toujours de faire devant lui les actes héroïques qui n'ont été connus que par le récit qu'en ont fait les pauvres qui en étaient l'objet.

Les occupations de M. Bourdeau d'Antony et celles de Laroudie ne leur permettant pas, à la fin, de continuer ensemble leurs tournées, ils se séparèrent et les firent individuellement. Leur âge et leurs situations respectives leur donnaient le droit d'en agir ainsi, en dépit des statuts qui, faits surtout pour des jeunes gens, tiennent avec beaucoup de raison à ce que les visites individuelles soient l'exception.

C'est alors que le bon Laroudie s'en donna à cœur joie.

Il remplissait près des pauvres les offices les plus bas et les plus répugnants ; il leur évitait toute fatigue, tout dérangement.

Il visitait dans la rue du Collège, au No. 9, une pauvre veuve âgée ; lorsqu'il avait à lui remettre un bon de fagots, il allait lui-même chercher les fagots et les lui montait dans sa mansarde.

Il visitait aussi, dans la rue de l'Arbre-Peint, deux autres familles qui, seules, savent tout ce qu'il fit pour elles.

Un soir, à la Conférence, le président parlant des difficultés de la situation et de la peine que l'on avait à trouver un peu d'argent

pour secourir les malheureux, établissait un parallèle entre ces membres souffrants de Jésus-Christ et les gens du monde qui ne se privent de rien, pas même de fantaisies coûteuses.

Et passant à un autre ordre d'idées, aux écoles chrétiennes, qui demandaient de si lourds sacrifices pour leur entretien, il émettait l'espoir que chacun saurait prendre un peu sur son superflu pour aider les enfants du peuple à connaître Dieu, et à recevoir le bienfait d'une éducation catholique. La séance terminée, Laroudie s'approcha de lui :

— C'est vrai, monsieur, ce que vous avez dit là, on a besoin d'argent et je prends du tabac ! tenez, voici ma tabatière, à partir de ce soir je ne prise plus, et je donnerai le prix de mon tabac pour les écoles.

Il fit ce qu'il avait promis ; à dater de ce moment, il versa à la caisse des écoles libres les deux sous par jour qu'il employait précédemment à satisfaire un besoin déjà ancien.

Parmi les bonnes œuvres qu'on mène de front avec les visites de pauvres, dans les Conférences de Saint-Vincent de-Paul, il y a celle des catéchismes qui est fort importante.

Laroudie s'y adonnait tout entier.

Le soir, dès que son travail était fini, il allait manger rapidement sa soupe et partait pour faire le catéchisme à des enfants pauvres dans les quartiers les plus éloignés de Limoges.

Il ne rentrait tous les soirs qu'à onze heures ou minuit, faisant cette tournée vraiment apostolique par tous les temps.

Une nuit, il souffrit, on peut le dire, persécution pour la justice ; c'était en 1864 ou 1865.

Il revenait du fond du faubourg du Pont-Neuf, et avait catéchéisé bon nombre de petits pauvres, lorsqu'en passant sur le pont, il se trouva en face de deux ouvriers qui se battaient, et dont, du reste, il avait entendu les cris depuis un moment.

— Eh bien ! eh bien ! dit-il en s'approchant, qu'est-ce que c'est que cela ? Est-ce qu'on se bat entre camarades ? Et le voilà qui les sépare ; mais les deux compères se mettent à l'injurier et des agents, qui avaient été attirés par le bruit, accourent et les arrêtent tous les trois !!

Laroudie veut protester, on l'emmène en dépit de ses explications.

Au commissariat de police du Pont-Neuf, le commissaire ne l'écoute pas plus que ne l'avaient fait les agents, et comme, alors,

le poste de la Permanence n'existait pas et qu'on enfermait les gens arrêtés à la maison de justice, c'est là que notre pauvre Jean-Baptiste fut conduit et passa la nuit !

On conçoit quelle nuit !

Plus tard il racontait que, voyant qu'on ne voulait pas le croire, il avait d'abord été tenté de jeter le commissaire par la fenêtre de son bureau, puis qu'il s'était ravisé, pensant que cette aventure lui procurerait l'occasion d'offrir à Dieu son impatience et son indignation.

Le lendemain matin, M. Hervy, un confrère de Laroudie aux conférences, qui avait l'habitude d'aller tous les jours visiter les prisonniers, le trouva à la maison d'arrêt.

— Comment, Laroudie, c'est vous qui êtes ici ?

— Hélas, oui !

Il raconta son histoire ; M. Hervy lui fit apporter à déjeuner, envoya une couverture et commença d'immédiates démarches pour le faire remettre en liberté.

Ce fut l'affaire de quelques heures ; on se confondit en excuses, l'agent et le commissaire furent mis à pied, et Laroudie continua de plus belle ses longues et nocturnes courses.

Le dimanche, après vêpres, il quittait Limoges et allait faire le catéchisme aux environs, soit à Aixe, soit à Couzeix, c'est-à-dire à 12 ou 15 kilomètres. Naturellement il allait et revenait à pied.

Lorsque c'était vers Couzeix qu'il se dirigeait, il partait souvent avant midi, n'emportant que du pain.

Arrivé sur les bords de l'Aurance, un petit ruisseau situé à moitié chemin, il s'asseyait, mangeait son pain sec, buvait de l'eau claire et se remettait en route.

Le soir, au retour, il recommençait son très frugal repas et rentrait à Limoges fatigué mais ravi.

Le peuple est souvent ingrat, surtout lorsqu'il est irreligieux.

On savait quel était le dévouement de Laroudie, et cependant il n'était pas à l'abri des moqueries de certains ouvriers.

Il allait travailler à Soudanas, de l'autre côté de la Vienne, et passait depuis quelques jours par une route sur le bord de laquelle des ouvriers en assez grand nombre étaient occupés à des travaux de construction.

Lorsqu'on l'apercevait, les cris les plus discordants éclataient ; les couac ! couac ! dominaient surtout.

D'abord, il ne s'en était pas préoccupé et avait continué sa route sans rien dire, mais comme la scène se répétait toutes les fois qu'il paraissait, il résolut d'y mettre fin.

Le lendemain, au lieu donc de poursuivre son chemin comme d'habitude, il s'arrêta et, s'adressant au chef de chantier :

— Ah ça, dites donc, qu'est-ce qu'ils ont à crier comme cela ? C'est une ménagerie que vous avez là !

L'autre était assez embarrassé et riait jaune.

— Voulez-vous me permettre de leur dire deux mots, poursuivit Laroudie ?

— Comme vous voudrez.

— Mes amis, qu'est-ce que c'est ? à qui en voulez-vous ?

Pas de réponse.

— Le chemin est-il libre ? on n'a peut-être pas le droit d'y venir ?

— Si, si, si !

— Alors, je peux y passer ?

— Oui, certainement !

— Eh bien, alors, je continuerai ; mais, à vous entendre, je me figurais qu'il était interdit.

On se remit au travail, et à partir de ce jour là, son arrivée ne fut plus saluée par aucune manifestation.

Lorsqu'il ne s'agissait que de lui, il était, on le voit, très doux ; lorsqu'au contraire c'était à Dieu ou à l'Eglise qu'on s'en prenait, il devenait terrible.

A une certaine époque on fit du bruit dans l'Eglise Saint-Pierre, à une messe de minuit.

Laroudie y était, il quitta sa place, alla droit aux tapageurs et les mit à la porte, non sans avoir fait sentir aux récalcitrants la fermeté de son poing.

(A suivre.)





CORRESPONDANCE DE ROME.



La franc-maçonnerie. — Le Pilote, qui conduit si sagement la barque de l'Eglise, vient de jeter un nouveau cri d'alarme, pour signaler encore une fois le redoutable écueil contre lequel la foi des catholiques est exposée à faire naufrage. Dans deux lettres adressées, l'une aux Evêques d'Italie, l'autre aux fidèles de ce pays, le Souverain Pontife dénonce avec force et avec une admirable clarté l'esprit et les œuvres malfaisantes de la franc-maçonnerie ; il énumère tous les maux que produit dans le monde chrétien cette abominable secte ; il engage vivement les catholiques à la combattre avec une vigueur toujours plus grande et il indique les moyens à prendre pour le faire avec succès. J'allongerais outre mesure cette correspondance, si je vous citais cette lettre magistrale qui a, du reste, paru dans divers journaux et semaines religieuses ; mais j'engage instamment nos Frères et nos Sœurs du Tiers-Ordre à la lire avec attention et à examiner ce qu'ils peuvent faire, chacun dans leur milieu, pour mettre en pratique les sages avis du Père commun des fidèles.

Ce langage apostolique a vivement impressionné les catholiques italiens ainsi que leurs adversaires. Le Grand Maître de la franc-maçonnerie a cru devoir y répondre et il a prononcé à Naples un discours qui a indigné tous les fidèles et dans lequel il joignait aux blasphèmes contre la religion les insultes les plus viles contre le Souverain Pontife. Profondément émus et attristés, le Cardinal de Naples, ainsi que tous les curés de la ville et de l'archidiocèse ont envoyé au Saint Père une protestation énergique contre ce discours infernal et une adresse collective dans laquelle ils attestaient, en leur nom, et au nom de leurs ouailles, leur dévouement à l'Eglise et leur entière soumission à la parole du Vicaire de Jésus-Christ.

L'Eglise S. Laurent in Panisperna. — C'est dans l'église franciscaine de *S. Laurent in Panisperna*, que le 19 Février 1843, l'abbé Joachim Pecci recevait la consécration épiscopale, avec le titre d'Archevêque de Damiette *in partibus*. Cette église, bâtie sur le lieu même du martyr de S. Laurent, est encore desservie par nos Religieux ; avant l'avènement du gouvernement *libérateur* elle servait au Monastère des Clarisses. Pas plus que nos Pères, elles n'ont trouvé grâce devant les nouveaux maîtres de l'Italie, et elles ont dû quitter leur couvent sous prétexte qu'on en avait besoin ! A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Consécration épiscopale de Léon XIII, des cérémonies religieuses auront lieu dans cette église, comme je vous l'ai annoncé ; des travaux importants de restauration ont été entrepris pour cette circonstance. On y a retrouvé des reliques insignes de l'illustre Ste Brigitte de Suède, morte en ce lieu même ; elles étaient cachées derrière un autel qui sera restauré magnifiquement en l'honneur de cette sainte.

*
* *

Nouvelle Bienheureuse franciscaine. — On annonce pour cette année la béatification de la Vénérable Marguerite de Martinengo, religieuse capucine, dont la cause est très avancée et en bonne voie. Le vote définitif de la Sacrée Congrégation des Rites aura lieu vers la fin de Janvier de façon que les fêtes solennelles de la Béatification puissent être célébrées pendant l'année du Jubilé épiscopal de Léon XIII.

*
* *

Les Cisterciens Réformés. — Le Souverain Pontife vient d'approuver par un Décret Pontifical la fusion qui a été faite dernièrement entre les diverses Observances de la Trappe, sous le nom d'Ordre des Cisterciens réformés, et il a sanctionné l'élection du Rme Père Général, Dom Sébastien, dont je vous ai parlé dernièrement. Le Saint Père loue particulièrement le désintéressement et l'unanimité dont ces Religieux ont donné une preuve éclatante en cette circonstance ; il fixe à Rome même le siège de l'Abbé Général et de ses Assistants ou Consultants, et

il recommande aux Supérieurs, d'envoyer à Rome avec l'approbation du Général, les jeunes religieux recommandables par leur piété et leurs talents, pour qu'ils puissent s'y perfectionner dans les sciences sacrées.

* *
*

Ouverture du Jubilé épiscopal de Léon XIII. — Le Jubilé épiscopal de Léon XIII a été inauguré solennellement au milieu d'un grand concours de fidèles, dans l'église de *Gésu*, les trois derniers jours de l'année qui vient de finir. L'église était magnifiquement ornée, et le soir, aux exercices du *Triduum*, elle était resplendissante des clartés d'un riche luminaire. C'est le R. Père Zocchi, de la Compagnie de Jésus, orateur connu et apprécié à Rome, qui avait été chargé de prendre la parole en cette circonstance, il l'a fait à la grande satisfaction de tous. Les auditeurs se pressaient tous les soirs autour de la chaire et remplissaient la vaste église. Le premier jour il a parlé de l'influence de la Papauté dans la civilisation universelle ; il a exposé quelle était cette influence morale, grâce à laquelle les nations vont toujours grandissant et sans laquelle elles se précipitent dans la décadence. Le jour suivant il a dit que la Papauté est la gloire de l'Italie ; il a montré comment les Papes ont conservé la ville de Rome, comment ils ont donné à la ville Eternelle cette grandeur chrétienne qui a éclipsé la grandeur païenne et il a terminé en exhortant chaleureusement les Romains et les Italiens à rester fidèles à la Papauté, seule vraie source de leur gloire et de leur grandeur. Le dernier jour, l'orateur avait pris pour sujet de son discours : *Léon XIII le grand italien*. Rappelant les discours, encycliques et allocutions du Pape, il a montré avec quel amour il avait toujours traité l'Italie, cherchant à lui conserver la foi, qui est sa vraie gloire. Voilà pourquoi, tout Italien doit aimer le Pape et le respecter ; voilà pourquoi tout le peuple doit être le premier à célébrer le Jubilé épiscopal de celui qui s'est toujours montré si grand dans l'amour de la patrie. Ce langage a fait d'autant plus d'impression sur les fidèles, que les Sectaires italiens s'efforcent de présenter le Saint Père, comme l'ennemi de son pays, comme le plus grand adversaire de l'Italie, ainsi que l'affirmait dernièrement l'ancien ministre Crispi.

L'audience des enfants. — La première audience solennelle, à l'occasion du Jubilé de Léon XIII, sera celle des enfants des familles catholiques de Rome ; elle aura lieu le 8 Janvier. Tous les enfants au-dessous de dix ans qui seront admis à l'audience, devront être vêtus de blanc et pourront être accompagnés de leurs parents. A l'entrée du Souverain Pontife dans la salle de l'audience, les élèves de l'école de chant, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, exécuteront un motet. Ensuite aura lieu la remise de l'offrande collective que ces enfants ont prélevée sur leurs étrennes et deux d'entre eux réciteront devant le Trône pontifical un dialogue composé pour la circonstance. La réponse du Saint Père sera pour ces enfants et pour leurs parents l'encouragement le plus précieux à rester à jamais fidèles à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ. Enfin sa Sainteté remettra à tous les enfants un Souvenir spécial de cette audience jubilaire, pendant qu'une cantate sera exécutée par un chœur de choix.

Puissent ces fêtes et ces témoignages d'affectueuse vénération donner à notre Père commun quelque consolation et quelque soulagement au milieu de ses peines et de ses immenses labeurs.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



LETTRES DE FRANCE.



Paris, 1 Février 1892.

Les scandales du Panama et les persécuteurs des moines. — La justice de Dieu continue de s'appesantir sur nos gouvernants et nos politiques, ennemis du Christ et persécuteurs de l'Eglise. Après les menaces du socialisme triomphant, voici toute une série de scandales inouïs, qui couvrent de déshonneur et de boue hommes d'Etat et ministres, sénateurs et députés. Nos lecteurs l'ont deviné ; nous faisons allusion aux affaires de Panama.

On sait, qu'il y a environ douze ans, une société s'était formée, dans le but de réunir les capitaux nécessaires au percement de l'Isthme qui unit les deux Amériques. L'épargne Française avait répondu avec enthousiasme à ce projet, qu'on lui avait fait entrevoir plein de grandioses promesses et de magnifiques résultats. Il est superflu de rappeler à quel lamentable échec, à quel gigantesque désastre, est venue aboutir l'entreprise. Le total des sommes engagées, et perdues à tout jamais, dans cette catastrophe en quelque sorte nationale, atteint le chiffre vraiment formidable de *quatorze cents millions* ; c'est presque la rançon d'un grand royaume !

Toutefois, — si tant de ruines accumulées avaient jeté la consternation dans le pays, — qu'on juge de la stupéfaction, de l'indignation, des colères, qui se sont emparées des esprits, lorsque, grâce à l'initiative de quelques députés et de quelques journalistes catholiques, la lumière se faisant enfin sur l'emploi des capitaux souscrits, il a été clairement démontré que les trois quarts au moins des fonds versés par les souscripteurs avaient été effrontément dilapidés et impudemment gaspillés par les financiers juifs, les ministres au pouvoir et un grand nombre de députés du parlement. Les ministres, en effet, puisaient à pleines mains dans la caisse du Panama, pour leurs besognes politiques les plus inavouables ; les sénateurs et les députés anticléricaux vendaient cyniquement leurs votes et leur influence ; les juifs enfin se gorgeaient d'or et remplissaient leurs poches avec l'argent qu'on extorquait, à force de mensonges, aux bourgeois naïfs et aux rentiers confiants ; arrêtés et traduits en jugement, les principaux administrateurs de la société ont livré les noms d'un certain nombre de membres du gouvernement, leurs complices ; aussi, à plusieurs reprises, depuis quelques semaines, le ministère s'est écroulé ou a démissionné, ébloussé qu'il était par ses ignominies et hautement accusé de forfaiture et de vol ; à l'heure présente, nos hommes politiques libres-penseurs se dénoncent les uns les autres, avec acharnement : les plus fiers jadis de nos sectaires de la franc-maçonnerie, ceux qui criaient le plus haut contre le Clergé, ceux qui jadis expulsaient les religieux, ceux qui méditaient encore, contre l'Église, les plus odieuses persécutions et les plus abjectes tyrannies, se voient, tour à tour, couverts de fange et convaincus de n'être que d'audacieux escrocs. Faut-il citer des noms ? A quoi bon ? Nos lecteurs les trouveront

tout au long dans les journaux politiques et, maintenant qu'ils sont cloués au pilori de l'histoire, mieux vaut s'en détourner avec mépris.

Quelle humiliation, toutefois ; mais aussi quelle leçon pour la France, pour la France honnête et chrétienne ! Voilà donc les résultats de la morale libre penseuse et de la politique sans Dieu ; voilà donc l'honnêteté de ceux qui ne veulent pas de l'Eglise ; voilà donc la probité et les vertus de tous ces *expulseurs de moines*, de tous ces *crocheteurs de couvents* ; voilà donc les mœurs et les exploits de ces capitalistes protestants, de ces financiers juifs, que la pauvreté de nos Franciscains en haillons exaspère, que la vue de nos monastères de mendiants volontaires met en fureur ! L'un de nos vieux Frères Mineurs Français, l'un de ces moines de S. François qui, au XVII^e siècle, en face du despotisme de Louis XIV, défendirent si vaillamment la cause des petits et du peuple, le Père Séraphin, Capucin, avait, dit-on, coutume de répéter dans ses sermons : “ *Sans Dieu, pas de cervelle !* ” Il rappelait ainsi que toute intelligence que n'éclaire pas la vérité chrétienne, est bien près de rompre même avec le simple bon sens et la droite raison. “ *Sans Dieu, pas d'honnêteté ; sans l'Eglise, pas de probité véritable !* ” Voilà ce qu'en France, nous crient, à l'heure présente, non plus seulement les moines à la robe de bure, mais les scandales et les hontes de leurs ennemis et de leurs persécuteurs.

Autre conclusion pratique, c'est qu'il faut bien prier pour cette pauvre France si éprouvée et pourtant si chrétienne encore. Sans aucun doute, nos bien aimés Tertiaires Canadiens n'y manqueront pas, d'autant plus que bientôt les élections générales vont décider pour longtemps du triomphe ou des Catholiques ou des Francs-Maçons ou des Socialistes en France.

Les victoires de la France. — Si nous n'avions d'autre spectacle à contempler que celui de ce fleuve de boue qui monte, monte toujours, ce serait à désespérer de l'avenir, mais, en dépit des prévarications et des scandales de ceux qui la gouvernent, la France, même à son insu, accomplit encore l'œuvre de Dieu dans le monde. Nos victoires en Afrique, au Dahomey, en sont une preuve éclatante. A la suite de plusieurs combats, nos troupes

occupent, depuis plusieurs semaines la capitale Abomey et les principaux points du territoire.

A l'occasion de ces succès de nos armes, de grandes et consolantes manifestations religieuses ont eu lieu de toute part. Dans un bon nombre de villes et mêmes de villages, des services funèbres ont été célébrés pour les victimes de la guerre ; dans tous les diocèses, des prières publiques se sont élevées, à l'intention de ces fils de la France tombés obscurément, loin de la mère patrie ; et les récits des *Semaines Religieuses* constatent, presque partout, le concours des autorités et de l'armée, non moins que l'empressement des fidèles. Dans plusieurs cathédrales, on a revu la pompe des *Tè Deum* des anciens jours. Des évêques ont glorifié, eux-mêmes, le triomphe de nos troupes, avec les accents d'un patriotique enthousiasme.

Il ne faut pas s'étonner que nos succès du Dahomey aient été célébrés, ainsi, par le clergé, à l'égal des plus grandes victoires nationales. Cette expédition lointaine, en effet, n'aura pas seulement pour résultat d'étendre l'influence de la France ; elle refoulera la barbarie ; elle abolira les *sacrifices humains*, en ruinant l'empire d'un despote qui, à la face du monde civilisé, entretenait l'horrible coutume des immolations d'hommes et faisait peser sur toute une contrée le joug du plus affreux esclavage. Cette œuvre de libération et d'affranchissement est une œuvre providentielle et, pour la France, c'est un honneur, digne de son passé, que d'en être l'exécutrice. . . . *Gesta Dei per Francos*, comme disaient nos vieux chroniqueurs.

Un illustre Tertiaire. — Au moment même où je venais d'expédier ma dernière lettre, un nouveau deuil frappait le troisième Ordre de S. François ; l'un de ses membres les plus éminents et, à coup sûr, l'un des plus justement populaires, l'illustre Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, du Tiers-Ordre de la Pénitence, succombait à une mort presque subite. C'est une immense perte pour l'Eglise et pour la France, qu'il aimait toutes deux d'un amour ardent et actif. Les œuvres de ce véritable disciple du Patriarche d'Assise sont innombrables ; son influence lui survivra longtemps ; et les foules, qui vont d'instinct aux hommes d'initiative et de volonté, n'oublieront pas de sitôt cette robuste et mâle figure, qui faisait revivre, en nos jours

d'efforts désordonnés et d'inertie découragée, les grands évêques militants du temps passé.

En lui se personnifiaient, en quelque sorte, les aspirations généreuses, les hardies entreprises, les indomptables énergies de cet Ordre Franciscain qui, depuis sept siècles bientôt, n'a cessé de livrer bataille à l'esclavage, au despotisme, à la barbarie sous toutes ses formes. Il s'inspirait des exemples et des traditions de S. François, il continuait noblement l'œuvre des moines mendiants, ce prélat tertiaire, qui se faisait, à la fois, apôtre et capitaine, pour arracher à la servitude et à des cruautés sans nom les pauvres noirs de l'Afrique Centrale. C'était l'écho de l'immortelle voix de nos grands missionnaires Franciscains qui retentissaient dans les discours enflammés de ce prince de l'Eglise qu'on voyait incessamment parcourir les capitales de l'Europe, solliciter les gouvernements, assembler des Congrès, exhorter les multitudes et tendre partout la main, afin de réunir les bonnes volontés et les sommes nécessaires à l'œuvre *anti-esclavagiste*.

Comme à nos Saints et à nos héros de la famille Séraphique, l'esclavage Africain lui apparaissait doublement odieux ; d'abord parce qu'il était l'esclavage et, ensuite, parce qu'il était l'Islamisme. C'était bien une véritable croisade Franciscaine qu'il prêchait, et l'ennemi de la foi chrétienne, que jadis nos Papes Franciscains voulaient atteindre en Asie, il cherchait lui à le frapper sur le continent noir, en opposant partout la Croix au Croissant. Enfin, ce qu'il faisait pour l'humanité et la foi, le Cardinal Lavigèrie le faisait pour la France. On sait comment, il y a deux ans bientôt, il acceptait de Léon XIII la délicate mission de signaler le premier aux Catholiques Français la ligne politique que, bientôt, le S. Siège allait leur ordonner de suivre, à savoir de se rallier, sans arrière-pensée, à la forme républicaine et démocratique du gouvernement. Nous n'avons pas à rappeler ici les colères que suscita, de la part de certains publicistes, ce rôle du Cardinal Tertiaire ; il suffit de constater, aujourd'hui, qu'il n'était que le portevox du S. Siège, que le héraut, en quelque sorte, de la politique pontificale. Les actes et les encycliques successives de Léon XIII l'ont montré jusqu'à l'évidence.

Léon XIII et la France. — Le Pontife Franciscain vient, justement, d'adresser, tout récemment, à M. de Mun, le grand

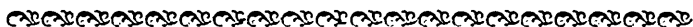
orateur Catholique, une importante lettre où, après avoir insisté, de nouveau, sur “ la nécessité ” pour les fidèles de notre pays, “ d’accepter, d’un commun accord, la forme du gouvernement actuellement constitué, ” il conjure “ tous les hommes d’intelligence et de cœur de ne pas sacrifier le bien commun de la patrie à des intérêts personnels, ” mais d’oublier leurs discordes passées, pour travailler de concert, au triomphe de la justice, à l’amélioration du sort de l’ouvrier, au soulagement social du pauvre et de l’opprimé. Puisse la voix infallible du vicaire de Jésus-Christ être écoutée de tous ; il y va du salut de notre France ; car, le Pape, ici-bas, c’est la lumière et ses enseignements sont, pour les peuples, la vie et la résurrection.

L. DE KERVAL,

i Du 3ème Ordre de S. François.



Pèlerinage annuel au Jourdain, de la Paroisse Latine de Bethléem.



Le lendemain matin qui était un mercredi, toute la caravane leva le camp et se mit en devoir de repasser le torrent, comme la veille. La plaine est entièrement détrempée et la boue, en certains endroits, nous monte jusqu’aux genoux. Mais nous voulions arriver au bord du Fleuve, à tout prix : après mille difficultés, nous arrivâmes enfin. La tente et l’autel portatif furent dressés pour le saint Sacrifice, juste en face de l’endroit du Jourdain où le saint Précurseur versa l’eau sur la tête de notre divin Sauveur ; c’est là que les Cieux s’ouvrirent, que l’Esprit de Dieu descendit sur Jésus, sous la forme d’une colombe et que l’on entendit une voix, disant : Celui-ci est mon Fils bien aimé, en qui j’ai mis mes complaisances. Le souvenir de ce grand prodige, de ce mystère d’amour et d’humilité, accompli là sous nos yeux, ravive notre foi et augmente notre espérance. Aussi, à la première messe nous

prions avec ferveur et nous récitons à haute voix les prières avant la sainte communion. *Tous les Pèlerins communient*, malgré toutes les fatigues de la veille, de la nuit et du matin. Après la messe nous faisons l'action de grâce, également à haute voix et nous chantons le *Trisagion*, en arabe, avec un véritable enthousiasme. Ce chant est d'une incomparable beauté. Les autres prêtres célèbrent à leur tour, et, quand la dernière messe est terminée, nos pèlerins, en grand nombre, se rendent, comme c'est la coutume, au bord de l'eau pour s'y baigner avec modestie et grande dévotion.

Tandis que ces vrais disciples du Christ sont là, dans les ondes du Jourdain, à l'exemple de leur divin Maître qui par humilité, a daigné descendre lui-même dans ces mêmes ondes, permettez-moi, Révérend Père, de rappeler quelques unes des autres merveilles, accomplies autrefois, en ces mêmes lieux.

Directement en face de nous, au-delà du Fleuve, se trouve le désert où Marie l'Égyptienne, la grande pécheresse d'Alexandrie s'adonna, durant *quarante-sept* ans, à toutes les rigueurs de la plus austère pénitence. Les Fidèles connaissent son histoire : ils savent comment, se rendant au T. S. Sépulcre, à Jérusalem, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, une force invisible l'arrêta à la porte de la grande Basilique ; comment la Vierge bénie, Refuge des âmes pécheresses, obtint sa conversion, et comment, finalement, elle entra dans ce désert.

Avant de s'y rendre, elle alla, si ma mémoire m'est fidèle, à ce même couvent de S. Jean Baptiste, habité alors par de saints Religieux, en union avec l'Église Romaine. Elle y confessa tous ses crimes, avec une grande abondance de larmes, et elle reçut la sainte communion, après s'être d'abord lavé les mains et le visage dans le Jourdain, dans ces eaux sanctifiées par le Baptême de notre divin Rédempteur. Lorsque plus tard, S. Zozime, conduit par l'Esprit de Dieu, dans ce même désert, pour donner à l'illustre pénitente les dernières consolations de notre sainte Religion, lui demanda, entre autres choses, combien de temps elle avait vécu ainsi, et quelles tentations elle avait eu à combattre dans cette affreuse solitude, en conséquence des innombrables péchés de toute sa vie précédente, elle répondit qu'elle était là depuis *quarante-sept* ans, et que les attaques du démon avaient été si épouvantables, surtout durant les *dix-sept* premières années, que leur seul souvenir la rendait encore toute

tremblante ; qu'elle y opposa ses larmes continuelles, ses prières et ses veilles ; qu'elle se prosterna à terre un million de fois, pour solliciter le secours du Ciel en faveur de sa pauvre âme et que la T. Ste Vierge Marie dont l'image, au T. S. Sépulcre, l'avait tant impressionnée, et vers laquelle elle se portait toujours en esprit, lui avait accordé une singulière assistance. Et lorsque le Saint lui demanda comment elle avait pu, sans se décourager, continuer ces saintes pratiques, au milieu de ces terribles assauts du démon, elle lui donna cette courte réponse : J'AVAIS L'ESPÉRANCE DU PARADIS ! Sublime réponse : espérance qui forme tous les Saints. Et ne sommes-nous pas, nous, Enfants des Saints ; et comme eux, Enfants de Dieu, ses Héritiers et les co-Héritiers de Jésus-Christ. Oui, si nous savons souffrir avec Lui et par amour pour Lui, un jour, comme Marie l'Egyptienne, nous serons glorifiés avec Lui. Et qu'est-ce donc que *quarante-sept* années de pénitence dans le désert, en comparaison du poids éternel de gloire qui nous attend dans le beau Paradis ? Laissez-nous donc au moins offrir au bon Dieu les petites fatigues de ce pèlerinage, avec les autres tribulations de la vie, afin de pouvoir attendre, avec plus de confiance cette éternelle récompense, avec tous les Saints.

Ceux qui aiment le bon Dieu, se plaisent à entendre parler des choses du bon Dieu ; et, comme le bon Dieu est admirable dans ses Saints qui sont ses amis, ils aiment aussi à entendre le récit des merveilles qu'Il a opérées dans ses Saints et par ses Saints. Or, voici le récit d'une autre merveille, accomplie ici sur ces mêmes bords et qui renferme plus d'une leçon pour nous.

Le saint abbé, nommé Gerasime, vivait ici. Le monastère dont il était le Supérieur était situé à un mille environ des rives du Fleuve. Comme il se promenait un jour, le long de ces rives, tout absorbé dans la contemplation, juste à l'endroit où nos Pèlerins se baignent en ce moment, il entendit tout-à-coup devant lui les rugissements d'un lion. C'était un rugissement poussé par la douleur : le pauvre animal marchait avec difficulté, tenant en l'air une de ses griffes, dans laquelle s'était enfoncé un grand éclat de roseau qui lui causait une cuisante douleur. Le lion, apercevant le saint vieillard, lui présente son pied malade, avec une expression de profonde mélancolie, et il semble lui demander son assistance. Le Saint homme, touché de compassion, s'assied par terre, prend la griffe du lion, retire l'éclat du roseau, panse la plaie, et renvoie

cet animal dans son chemin. Mais le lion ne veut plus quitter son Bienfaiteur. Il le suit partout, comme un serviteur fidèle, et le vieillard, admirant ce bel exemple de gratitude de la part d'un animal si plein de fierté, l'adopte pour toujours et fait prendre soin de sa nourriture. Le monastère possédait aussi un âne, dont la charge consistait à aller au Jourdain prendre la provision d'eau nécessaire au Couvent et au Frères.

A partir de ce moment, chaque fois que l'âne allait brouter l'herbe, dans la vallée, c'est le lion qui était chargé de l'accompagner et de veiller sur lui. Or, un jour que l'âne paissait tranquillement dans la prairie, le lion se permit de s'écarter quelque peu, assez loin de lui néanmoins, pour le perdre de vue. Au même moment, un chamelier de l'Arabie vient à passer, voit l'âne sans gardien et l'emmène. Le lion, à son retour, ne retrouvant plus son protégé, dirige ses pas vers le Couvent, tout triste et le regard fixé en terre.

L'abbé, en observant cette attitude, ne croit point faire un jugement téméraire, en suspectant le lion d'avoir commis un grand crime. Aussi l'apostrophant avec sévérité, il lui dit : " Et l'âne . . . où est-il ? . . ." Le lion reste confus et ne donne pas de réponse. Alors le vieillard lui dit clairement : " tu l'as dévoré ; mais le bon Dieu soit toujours béni ! La charge que l'âne avait coutume de remplir, dorénavant tu la rempliras à sa place." Et immédiatement, sur l'ordre de l'Abbé, le lion se laisse charger du *Canthelium* mesure qui contient quatre amphores et porte l'eau pour le monastère.

Peu de temps après, un soldat qui était venu au monastère demander la bénédiction du Saint, apercevant le lion dans l'acte même de porteur d'eau, demanda l'explication d'une chose si surprenante : et lorsqu'il l'eut reçue, il offrit aux bons Religieux trois pièces d'or pour acheter un autre âne.

A quelques jours de là, voici notre chamelier, voleur de l'âne qui repasse par le même chemin. Il menait une charge de blé, qu'il allait vendre à Jérusalem. Juste, comme il passe, arrive *Jourdain*. C'était le nom donné au lion. Celui-ci jette un regard sur la petite caravane : il y aperçoit l'âne, son ancien protégé. Il court vers lui, en rugissant. Le chamelier épouvanté s'enfuit, abandonnant tout, grain, âne et chameaux. Le lion saisit l'âne par la corde qui l'attache aux chameaux et le mène tout triomphant au monastère avec trois chameaux, le prix de sa capture.

A cette vue, le vieillard comprend qu'il a porté contre *Jourdain* un jugement trop précipité, et il rend au noble animal toute sa confiance.

Cependant le Seigneur appela à lui son serviteur fidèle, S. Gérasime. Par bonheur, le jour de ses funérailles, *Jourdain* était absent : mais, en rentrant au monastère, il chercha son Bienfaiteur. Le nouvel Abbé, nommé Célia, l'appela et lui dit : "*Jourdain*, ton maître est parti pour le Ciel et il nous a laissés orphelins sur la terre : mais pour toi, console-toi et prends un peu de nourriture." Mais *Jourdain* ne voulut prendre aucune nourriture : il cherchait partout son ancien maître ; et ni les caresses, ni les douces paroles des bons religieux n'étaient capables de calmer sa douleur : il restait inconsolable. A la fin, il alla se coucher près du tombeau du saint vieillard : il était là, le pauvre animal, couché tristement à terre, jusqu'à ce que l'excès de tristesse le dominant, il releva une dernière fois la tête, en frappa le sol avec violence et expira sur la tombe de son Bienfaiteur !

Ces anciens Moines menaient en Palestine, une vie très austère. Les uns, pratiquant la vie cénobitique, vivaient en commun dans le monastère. D'autres, les vrais anachorètes vivaient dans des grottes semées çà et là dans les alentours. Chaque samedi soir, ils se réunissaient au monastère, et le dimanche, ils participaient à nos saints Mystères avec les Cénobites. Le même soir, ils retournaient dans la solitude, portant avec eux leur nourriture et leur travail manuel pour le restant de la semaine : un morceau de pain : quelques dattes et une cruche d'eau, partie pour étancher leur soif, partie pour humecter les feuilles de palmier avec lesquelles ils fabriquaient des nattes. Il était rigoureusement défendu de manger rien de cuit, ni d'allumer du feu dans la grotte.

Des hommes qui menaient une telle vie devaient être agréables au bon Dieu ; et le bon Dieu aussi leur accordait, comme à ses amis, une grande puissance sur toute la nature.

Voici nos chers pèlerins qui sortent des ondes sacrées du Fleuve. Nous prenons une légère réfection et nous partons sans délai pour Jéricho, d'où nous devons faire notre pèlerinage au mont de la Quarantaine : les pèlerins durant tout le chemin, long de près de trois lieues, récitent des prières.

L'ascension de la Montagne est longue et fatigante : on y visite l'endroit où Notre Seigneur a fait son grand jeûne de quarante jours et de quarante nuits. Le jeûne de Notre Seigneur sur cette

Montagne offre aux pèlerins un sujet de sainte méditation et condamne à l'avance ces chrétiens qui de nos jours, prétendent aller au Ciel, sans se faire nullement violence, et sans pratiquer aucune mortification. Nous passons la nuit en plein air : nous quittons Jéricho, le lendemain, dans la matinée, pour être de retour, à Bethléem, le même jour, avant la tombée de la nuit.

Nos pieux pèlerins, au milieu de la joie universelle, regagnent leurs familles, remerciant Dieu de leur avoir accordé de faire un si saint et si heureux pèlerinage.

FR. X. *Missionnaire Franciscain de Terre-Sainte.*



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, RESTAURATEUR DE
L'ESPRIT DE LA PRIMITIVE EGLISE

L'esprit des premiers chrétiens était un *esprit d'éloignement* pour le monde, ses mœurs, ses usages, ses maximes. Ils avaient entendu cette parole de Notre Seigneur : " Je suis venu apporter non la paix, mais le glaive . . . je suis venu séparer." (Mat. X. 34.) et cette autre de S. Jean : " Gardez-vous bien d'aimer le monde . . .

et ce qu'il y a dans le monde. Tout y est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie." (1. Jo. II. 15, 16.) Aussi, le titre de chrétien était-il le motif principal, que mettaient en avant les Pères de la primitive Eglise pour éloigner les fidèles des dangers du siècle. " Nous sommes chrétiens, disait Tertullien, voilà pourquoi nous n'allons pas au théâtre."

Cette austérité de principes qui n'exclut certes pas les plaisirs légitimes et les récréations honnêtes, nous est plus que jamais nécessaire. Impossible au chrétien de nos jours d'être fidèle à son drapeau s'il ne se résout à mille séparations. Il a à se séparer de la franc-maçonnerie qui enlâche le monde entier dans un réseau puissant et savamment organisé, séparation héroïque dans certaines circonstances et dans certains milieux, que les prôneurs de liberté et de fraternité châtieront par l'interdit jeté sur son commerce et son industrie, par l'isolement qui se fera autour de sa personne, par des sarcasmes qui ne finiront pas. Il a à se séparer de l'indifférence générale de l'incrédulité, tantôt polie, tantôt grossière. Il lui faut braver généreusement les tempêtes de l'opinion et la tyrannie du maudit qu'en dira-t-on.

Le chrétien doit se séparer des lectures malsaines, de ces romans scandaleux, réalistes, qui inondent le monde en tout sens, de ces feuilles anti-chrétiennes qui suent la haine de Dieu et du prêtre, et ne se repaissent que de scandales. Il doit se séparer de ces journaux mondains qui par malheur trouvent grâce aux yeux de presque tous, peste d'autant plus dangereuse qu'ils sont pour tous les alliages, toutes les abolitions, toutes les innovations de principes. Franchement, peut-on se dire chrétien et laisser pénétrer dans sa demeure ces feuilles destructrices parce qu'elles papillonnent le léger, le scabreux à côté du grave, le blasphème à côté de la louange, les tuiptudes d'un bal masqué à côté d'un compte-rendu de fêtes religieuses.

La chrétienne de nos jours, la femme du monde doit se séparer, elle et ses filles, du luxe envahisseur, de ces modes insensées qui ruinent les familles pour le beau profit de parodier l'œuvre de Dieu.

Séparation encore, de ce monde qui *danse et rit*, ce monde-sur lequel retombe perpétuellement l'anathème du Sauveur : " Malheur à vous qui riez ! " Il trouve à rire et à danser même sous le beau prétexte de faire la *charité*, comme pour rendre plus sanglante l'insulte à l'Evangile qui le condamne. Le vrai chrétien ne voudra

jamais paraître dans ces cercles frivoles, dans ces bals publics qu'organise souvent la société *parfumée* pour secourir ce qu'il y a de plus lamentable et de plus majestueux à la fois dans les grandes douleurs publiques, avec les élans du *jarret* et les condoléances du *quadrille* ou de la *polka*. Etrange bienfaisance que n'a point connu le bon samaritain !

Le B. Jacopone de Todi entra un jour dans un magnifique salon rempli de monde, et voyant le luxe avec lequel étaient vêtues toutes les personnes qui étaient là, les plaisirs auxquels elles s'abandonnaient, il promena autour de lui un regard d'étonnement ; puis il s'écria comme hors de lui : “ Notre-Seigneur est un insensé, la Ste Vierge est une insensée, les apôtres sont des insensés, tous les saints qui sont maintenant au ciel ne sont que des insensés.” A ces paroles, les assistants sont stupéfaits. Ils s'avisent de demander à l'homme de Dieu pourquoi il tient un pareil langage. “ Notre-Seigneur, reprend le Bienheureux, la Ste Vierge et tous les saints sont entrés au ciel par la voie des souffrances, tandis que vous prétendez y entrer en suivant la voie des plaisirs et des divertissements. Ou ceux-là furent des insensés, ou c'est vous qui l'êtes.”

L'ironie du Saint ne pourrait-elle pas être tournée à l'adresse de tant de catholiques insensés eux aussi parce qu'ils sont inconséquents avec leurs convictions religieuses ? Avec toute leur religion, ils n'ont pas le courage de faire le sacrifice d'un bal, d'une soirée, du théâtre, au temps même que l'Eglise a consacré spécialement à la pénitence. N'allez pas leur demander pourquoi, ni les rappeler à la logique chrétienne. Ils taxeraient d'exagération l'austérité de vos principes. Inconséquents avec eux-mêmes, ils ne sont logiques qu'avec leur amour du bien-être. *Aussi bien n'appartiennent-ils pas à la race de ces hommes par qui le salut s'opère en Israël (Mach. V, 62.) Tout au plus sauront-ils sauver leur coffre-fort.*

La séparation est un mot qui sonne dur. C'est pourtant là qu'il faut en venir bon gré mal gré. Revenons franchement à l'esprit de *séparation* du monde qui animait la primitive Eglise, et qui en faisait un levain de régénération et de sainteté au milieu de la corruption de l'empire Romain. Cet esprit de *séparation* du monde, il doit animer les Tertiaires de S. François et par eux, selon l'espérance de Léon XIII, le monde sera renouvelé et *christianisé*. N'est-il pas bien résumé dans ces mots de leur règle :

simplicité de goût dans la mise et l'ameublement, frugalité à table, fuite des théâtres et des assemblées bruyantes, interdiction de toute feuille ouvertement ou perfidement anti-chrétienne. Cet esprit de séparation du monde, l'habit religieux que porte le Tertiaire ne le lui rappelle-t-il point sans cesse ? Le représentant de S. François ne lui a-t-il pas dit avant de l'en revêtir : " Que 1 : Seigneur te dépouille du vieil homme et de ses actes, et qu'il détourne ton cœur des pompes de ce siècle auxquelles tu as renoncé le jour de ton baptême." (Rituel du Tiers-Ordre) Cet habit religieux doit prêcher à celui qui le porte comme il prêche au monde qui le voit passer.

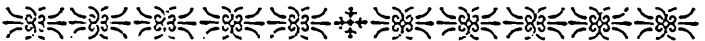
Cet habit religieux, je l'ai vu prêcher de bien haut : je l'ai vu sur la poitrine de l'homme de peine, du père et de la mère de famille, je l'ai vu sur la poitrine du soldat, du vaillant capitaine et des grands de ce monde. J'ai vu des prêtres, des évêques et des cardinaux le revêtir. Léon XIII le porte sous sa soutane blanche. Pie IX était, lui aussi, du Tiers-Ordre. Des rois, des reines, des princes, de nombreuses illustrations dans les rangs des arts, de la littérature, de la science et du génie sous toutes ses formes, ont tenu à honneur de revêtir ces livrées du pauvre d'Assise.

Mais ne l'oublions pas : noblesse oblige. Notre habit de Tertiaire nous prêche la séparation du monde. Séparons-nous du monde, et rappelons-nous ces paroles qui nous furent adressées à notre prise d'habit : " Frère très cher, reçois la lumière de Jésus-Christ, comme un symbole de ton immortalité, afin que, mort au monde, tu vives pour Dieu." (Rituel du Tiers-Ordre.)

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



Pèlerinage à Rome et à Jérusalem



Nous espérons que nos lecteurs n'ont pas oublié l'appel de N. Rme Père Général, en faveur du S. Pontife et n'ont pas

manqué de faire monter chaque jour, des prières vers Dieu pour le Père commun de tous les fidèles. Nous appelons aujourd'hui leur attention sur un autre sujet, dont le *Revue* à déjà parlé : C'est le pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte. Des coïncidences tout à fait providentielles semblent lui promettre un heureux succès. D'abord, c'est la Béatification du V. Serviteur de Dieu, Léopold de Gaiche, Enfant de S. François, laquelle aura lieu au mois d'Avril. Tout le monde sait que des foules très considérables sont attirées à Rome, lorsque la voix du Successeur de Pierre place sur les Autels un de ses enfants. Aussi le comité international du pèlerinage a-t-il jugé à propos de fixer le rendez-vous général pour ce mois. Nous apprenons avec bonheur que de tous côtés se forment des groupes pour répondre à cet appel.

La seconde circonstance donne à ce pèlerinage une importance que n'avaient pas les précédents, et semble en assurer le succès. C'est le *Congrès Eucharistique*, qui doit se réunir à Jérusalem vers la fin d'Avril. Ce projet a été approuvé et encouragé par le S. Père, qui a voulu souscrire, en première ligne, pour la somme de \$200.00.

“ Cette noble entreprise, dit Sa Sainteté dans son Bref adressé à Mgr l'Evêque de Liège, nous paraît très sage, et nous pensons que son exécution produira des fruits très solutaires.

“ Nous sommes, d'autre part, convaincu que tous ceux qui se rendront dans la Cité Sainte, ou qui prendront part à ce Congrès, demanderont par-dessus tout à Dieu de réunir, dans l'intégrité d'une même foi, et de nous rattacher, par les liens d'une charité parfaite, les peuples de ces régions, qui, bien que séparés de Nous, portent le nom de Chrétiens.”

Ces paroles du Souverain Pontife nous font voir clairement combien il attache d'importance à cette manifestation.

C'est pour répondre à cette invitation que le T. R. P. MARCELLIN, des Pères Augustins de l'Assomption, est venu en Amérique. Montréal a eu le bonheur d'entendre sa voix éloquente. Les auditeurs, ceux surtout qui avaient déjà fait ce pèlerinage, ont senti la plus vive émotion pénétrer leurs âmes, lorsqu'il leur a parlé des consolations qu'on goûte aux pieds du Vicaire de Dieu, et qu'on s'agenouille là où se sont accomplis les Mystères les plus augustes de notre Rédemption. En ce moment, le T. R. Père est dans les Etats-Unis, où il continue son œuvre ; et nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'elle soit menée à bonne

fin. Le pèlerinage franciscain s'unira au pèlerinage de la Pénitence, de sorte que le succès de l'un et de l'autre est assuré.

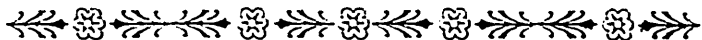
Les encouragements reçus au premier appel de la *Revue*, nous font espérer que le nombre des pèlerins canadiens sera considérable.

Le séjour à Rome sera de cinq jours ; à Naples, de vingt quatre heures ; en Terre-Sainte, d'un mois environ.

Les personnes qui désirent faire ce pèlerinage sont priées d'en donner avis le plus tôt possible au T. R. P. Marcellin, 313 East 14th Street, New-York, ou au R. P. Gardien des Pères Franciscains, 1222 Rue Dorchester, Montréal.



Diplôme du Tiers-Ordre.



Nous venons de recevoir un échantillon d'un magnifique diplôme de réception dans le Tiers-Ordre. Déjà cette idée a été mise à exécution dans plusieurs grandes Fraternités, surtout à Montréal et à Québec ; mais dans les campagnes c'est chose à peu près inconnue. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour suggérer à nos Tertiaires qui en auraient le désir et les moyens de se procurer un de ces diplômes. — Mais à quoi bon ? me dira-t-on. — Assurément ce n'est pas indispensable, mais vous voyez comme tous ceux qui arrivent à un titre quelconque ou obtiennent une charge s'empressent d'en exposer l'attestation à la place la plus évidente de la maison. Ce parchemin ou cette simple feuille de papier font l'orgueil de toute la famille en même temps qu'ils disent à tous les étrangers les qualités de l'un des habitants de la maison. Ainsi un diplôme de réception dans le Tiers-Ordre exposé à la place d'honneur dans la maison, aux pieds du crucifix, ne fera pas sans doute un Tertiaire, pas plus qu'un parchemin bien parafé ne fait le docteur, ni

le lauréat, ni le juge ; et s'il n'y avait que ce diplôme pour représenter le Tiers-Ordre dans la maison, il vaudrait mieux le jeter au feu. Mais que cette simple feuille dit de choses ! Elle est une véritable prédication pour tout le monde. Pour le Tertiaire d'abord à qui elle rappelle dans son style austère ses engagements solennels. Dans les moments de tentations, de relâchement, elle rappellera le renoncement au monde et à ses frivolités. Dans les moments de peines, de souffrances et de découragements, elle rappellera la grande loi de la Pénitence. Aux étrangers, elle dira au premier coup d'œil qu'ils sont chez des chrétiens convaincus et soucieux de leurs devoirs. Elle dira que cette maison ne doit jamais retentir d'une parole déplacée, ni servir de théâtre à aucun plaisir dangereux ou défendu. Elle dira que cette maison est l'abri de l'innocence, de la charité, de toutes les vertus et de toutes les bonnes œuvres, mais que son accès est interdit à la médisance, à la légèreté et à tout vice. Voilà la valeur d'un diplôme. Il pourra servir aussi peut-être à remplir quelque vide qu'il vaudrait de constater par suite de la disparition de quelque tableau moins modeste ; regardez bien encore si son austérité ne s'effarouchera pas de la légèreté d'un de ses voisins.

Or, sans vouloir faire aucunement tort aux autres modèles déjà adoptés, nous n'hésitons pas à recommander celui qui nous a été adressé en dernier lieu. Nous le devons à l'initiative du R. P. Perron, O. M. I., le zélé Directeur du Tiers-Ordre de S. Sauveur de Québec. Vraiment son plan a été magnifique et il a eu de vrais artistes pour l'exécuter. En voici la description. Lithographie de 18 pouces de large sur 12 de haut, couleur lie de vin ; fond du sujet, deux colonnes aux côtés, reliées par des faisceaux d'épines ; au milieu, en haut, dominant tout le sujet, S. François donnant la règle du Tiers-Ordre au Bienheureux Luchésius et à Bona Dona ; de chaque côté et un peu plus bas, S. Louis et Ste Elisabeth, émergeant d'un buisson d'épines ; aux coins en haut, deux statues surmontant les colonnes, la Ste Vierge et Ste Marie Madeleine ; dans la partie supérieure des colonnes, à droite, S. François recevant les stigmates, à gauche, le Christ embrassant S. François ; sur un rebord des pedestaux, à droite S. Antoine de Padoue, à gauche, S. Charles Borromée ; à la base des colonnes, d'un côté la Règle, de l'autre la couronne franciscaine ; au milieu, en bas, un cartouche destiné à recevoir le cachet de Fraternité, mais où les artistes ont mis d'autres armes par

mégarde ; au centre, pour séparer les deux blancs destinés à contenir les actes de vêtue et de profession, les instruments de la Passion réunis en trophée et surmontés d'une grande banderolle portant : *Tiers-Ordre de la Pénitence*.

On peut se procurer ce diplôme chez le R. P. Perron, O. M. I. église S. Sauveur, Québec, au prix de 40 centins la copie.



FAVEURS OBTENUES

PAR L'INTERCESSION DE

Notre Bon Frère Didace.

+++++

Delle J. S. . . . ménagère au presbytère du M. . . . désirant accomplir une promesse et encourager les malades à recourir avec confiance au Bon Frère, déclare avoir fait trois neuvaines au Frère Didace, à la suite desquelles elle se trouve rétablie depuis un an d'une infirmité qui l'eût rendue incapable de remplir ses devoirs d'état.

W. Tr. . . . guérison obtenue après invocation du Bon Frère.

S. Moïse. Un enfant de 5 ans ayant contracté le choléra à l'âge d'un an, en avait gardé un mal cruel qui reparaisait tous les ans à la même époque. Cette année la gravité semblant augmenter, sur l'avis d'une pieuse tante, le petit malade se mit à prier le Bon Frère. A la fin de la neuvaine, il se trouva complètement guéri. Lorsqu'on lui demande qui l'a ainsi rétabli, il s'empresse de répondre : "C'est le Bon Frère Didace."

Que Dieu soit à jamais béni dans ses élus !

S. Paulin. — Remerciement pour faveur obtenue.



FAVEURS OBTENUES

PAR LA PUISSANTE INTERCESSION DE

S. ANTOINE DE PADOUE.

S. Jean-Baptiste.—M. O. L.... remercie S. Antoine pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession en 1891, 1892 et 1893.

M. P. L.... de la même paroisse étant malade en 1891, sentit une amélioration dès le premier jour d'une neuvaine faite à S. Antoine, le quatrième jour il était à son travail, parfaitement guéri. En 1892 et en 1893 il a obtenu du Grand Thaumaturge d'autres bienfaits non moins signalés, entre autres une bonne place et une grâce extraordinaire.

M. G. L.... en 1891 souffrait à une jambe d'une plaie qui selon le Docteur pouvait demander de longues années à guérir. S. Antoine invoqué lui a obtenu une guérison immédiate et complète.

M. C. D.... malade depuis deux ans, en était arrivé à ne pouvoir prendre aucune nourriture. Dans le courant d'une neuvaine faite à S. Antoine il se sent soulagé tellement qu'à la fin il peut marcher et arrive bientôt à la guérison totale.

M. O. L.... déclare que depuis que la dévotion à S. Antoine est établie dans sa famille, il y constate un changement merveilleux au spirituel et dans les affaires temporelles.

Bien d'autres grâces obtenues nous sont signalées, nous ne pouvons que les résumer à la gloire de S. Antoine.—Une montre perdue est rapportée par un inconnu à son propriétaire qui venait de promettre des messes en l'honneur du Saint.

La paix a fait place à la discorde dans un ménage, grâce à la confiance de la femme dans l'intercession de S. Antoine. Les amis et voisins sont étonnés d'un pareil changement.



Petite Correspondance.



MONTREAL, O. T.—Les annales du S. Rosaire sont données gratuitement cette année à tous les abonnés de la *Revue*.

N. J. ETATS-UNIS.—L'indulgence plénière de la Couronne Franciscaine n'est gagnée par les Tertiaires que s'ils sont en même temps Cordigères. Pour cet avantage et bien d'autres, nous engageons tous nos Tertiaires à entrer dans l'Archiconfrérie du Cordon de S. François.



NÉCROLOGIE.



Révérènd M. Girouard, prêtre, en religion Fr. Louis de Gonzague, décédé à West Troy, le 22 Novembre 1892, à l'âge de 37 ans, après 10 années de prêtrise. Curé de West Troy et Directeur de la Fraternité, il se montra digne enfant de S. François par son esprit de mortification et son amour de la pauvreté. Sa cellule était celle d'un religieux. Quoique cruelle et courte, sa dernière maladie le trouva prêt et résigné. Se voyant appelé à son éternité, il demanda les derniers sacrements et voulut avoir en main son livre de règle.

Delle Marie Adeline Cormier, en religion Sœur Angéline, décédée pendant son noviciat aux Trois-Rivières, le 12 Décembre 1892.

Delle Marie Emma Moreau, en religion Sœur Jules, décédée aux Trois-Rivières, le 3 Janvier.

Dame Joseph Parent, en religion Sœur S. Barthelemy décédée à Québec, le 2 Janvier, à l'âge de 79 ans, après 4 années de profession.

Delle Alexandrine Dupuis, tertiaire, décédée à Montréal, à l'âge de 68 ans, après 32 années de religion.

Delle Catherine Rousseau, décédée le 26 Janvier 1893, à l'âge de 87 ans, 30 ans de profession dans la Fraternité du Tiers-Ordre, à Montréal.

Dame Antoine Bellefeuille, décédée le 8 Février 1893, à l'âge de 80 ans, 5 ans de profession dans la Fraternité, à Montréal.

M. Pierre Verret, du Chemin de Croix Perpétuel.

R. I. P.

AVIS.

Réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle de Notre-Dame de Anges, le 19 Mars, 3^{me} dimanche du mois, à 2 heures de l'après-midi.



CALENDRIER.

MARS

1. Bse Mathia de Nazzareï, Clarisse.
2. Bse Agnès de Prague, Clarisse.
5. S. Jean Joseph de la Croix, prêtre, du 1^{er} Ordre.
6. Ste Colette de Corbie, vierge, abbesse et réformatrice de l'Ordre de Ste Claire.
9. Ste Catherine de Bologne, Clarisse.
11. Ste Françoise Romaine, *Tertiaire*.
13. B. Roger de la Marche, prêtre, du 1^{er} Ordre.
14. B. Pierre de Trája, prêtre, du 1^{er} Ordre. — Translation du Docteur Séraphique S. Bonaventure
15. Commémoraison des Saints dont les corps ou les reliques reposent dans les églises franciscaines.
16. B. Pierre de Sienne, *Tertiaire*.
18. B. Salvator d'Orta, frère lai du 1^{er} Ordre.
19. Solennité du T. Glorieux Patriarche S. Joseph, protecteur spécial de l'Ordre Séraphique. La solennité, mais non l'absolution générale, est transférée au lendemain.
20. B. Jean de Parme, prêtre, du 1^{er} Ordre.
22. S. Bienvenu, évêque du 1^{er} Ordre.
25. Annonciation de la B. Vierge Marie et Incarnation du Verbe Divin.
26. B. Rizzier de Mucia, prêtre, du 1^{er} Ordre.
27. B. Pérégrin de Faleroni, frère lai, du 1^{er} Ordre.
28. B. Marc de Montégallo, prêtre, du 1^{er} Ordre.
29. Bse Paule Gambarà Costa, Veuve, *Tertiaire*.
30. Bse Angèle de Foligno, Veuve du T.-O. L'office est transféré au 31 Octobre.
31. B. Marc de Bologne, prêtre, du 1^{er} Ordre.